

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune annonce ses résultats pour le troisième trimestre 2019

Le démarrage des activités d'extraction du cannabis est en cours

Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 comparativement à la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017¹

- Licence standard de traitement du cannabis reçue de Santé Canada le 4 janvier 2019.
- Stocks de cannabis sur place et production initiale en cours.
- Augmentation de la capacité de transformation vers 200 000 kg avec la technologie à l'éthanol (solvant) en voie d'être complétée d'ici la fin de mars 2019, démarrage prévu au début du prochain exercice suivant l'approbation réglementaire.
- Expansion de la capacité de production pour offrir des capsules d'huile de cannabis spécialisées dans le cadre d'un partenariat avec Lonza annoncé le 21 décembre 2018, s'inscrivant dans la stratégie de la Société d'offrir des produits différenciés à valeur ajoutée.
- Produits du secteur nutraceutique comparables avec une augmentation de 2 % pour atteindre 6,5 millions de dollars durant le trimestre, contre 6,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017 (excluant les activités de production d'huile de krill).
- Perte nette de 3,7 millions de dollars, contre un bénéfice net de 5,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'année précédente, reflétant les investissements consacrés au développement des activités liées au cannabis durant le trimestre et un gain de 8,8 millions de dollars tiré de la déconsolidation d'Acasti Pharma (participation non majoritaire) durant le trimestre de comparaison.
- Perte d'exploitation non conforme aux IFRS² de 1,9 million de dollars, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des investissements dans le secteur du cannabis et des charges liées à l'expansion de l'entreprise.
- Solde de trésorerie de 15,6 millions de dollars au 31 décembre 2018.
- Dépôt, après la fin du trimestre, le 13 février 2019, d'un prospectus préalable de base afin de donner à Neptune la flexibilité requise pour financer d'autres occasions d'affaires en mobilisant des capitaux sur les marchés financiers en temps opportun et de manière rentable.

Laval (Québec), CANADA, le 13 février 2019 – Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Nous sommes ravis d'avoir obtenu notre licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis. Des stocks de cannabis sont arrivés sur notre site et la production est en cours de démarrage ! », a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune. « Les investissements de la phase II visant à augmenter la capacité de notre usine à 200 000 kg sont en voie d'être complétés comme prévu d'ici la fin de l'exercice courant pour un démarrage prévu au début du prochain exercice, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires. De plus, les commentaires des clients et l'évolution du marché nous ont amenés à revoir à la hausse nos prévisions de volumes de ventes provenant des activités d'extraction pour la première année de commercialisation. Ces

¹ Excluant le secteur cardiovasculaire.

² Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du bénéfice net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

prévisions se situent maintenant entre 30 et 50 tonnes métriques. Nous avons également commencé à planifier la phase III en vue de l'expansion de la capacité de production vers 6 000 tonnes métriques (6 millions de kg). En conséquence, nous prévoyons toujours que les volumes couvriront les coûts d'exploitation de nos activités liées au cannabis et que nous dégagerons un BAIIA et des flux de trésorerie d'exploitation positifs au cours du prochain exercice financier. »

« Nous avons terminé le trimestre avec un solide solde de trésorerie de 15,6 millions de dollars. Le prospectus préalable de base que nous avons déposé aujourd'hui devrait nous permettre d'accroître notre flexibilité et notre capacité financière pour saisir rapidement les occasions futures de croissance et d'investissement qui pourraient surgir en dehors du cadre de nos plans actuels. Nous croyons que l'expertise de longue date de Neptune en matière d'extraction et de purification, ses projets de recherche et de développement actuels sur des formules exclusives et sa capacité à offrir des produits à valeur ajoutée place la Société en bonne position pour se distinguer comme fournisseur de produits de cannabis fondés sur la science. Nous sommes très heureux de voir Neptune Solutions Bien-Être poursuivre sur cette nouvelle trajectoire de croissance dans un marché mondial en pleine expansion », de conclure M. Hamilton.

Résultats financiers saillants

Les investissements dans les activités liées au cannabis ont débuté au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017. Par conséquent, 3 mois de résultats des activités liées au cannabis sont inclus dans les résultats des périodes comparatives ci-dessous.

Résultats financiers du troisième trimestre

- Les produits ont augmenté à 6,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, contre des produits de 6,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, excluant les activités de production d'huile de krill vendues le 7 août 2017.
- La perte nette a été de 3,7 millions de dollars pour le présent trimestre, contre un bénéfice net de 5,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 1,9 million de dollars pour le présent trimestre, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017. La variation de 0,6 million de dollars provient principalement de l'investissement dans les activités liées au cannabis.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les produits ont augmenté à 18,8 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, contre des produits de 17,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017, excluant les activités de production d'huile de krill vendues le 7 août 2017.
- La perte nette a été de 10,8 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, contre un bénéfice net de 24,7 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 5,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, comparativement à 0,8 million de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017. La variation de 4,6 millions de dollars provient principalement de l'investissement dans les activités liées au cannabis.

Résultats consolidés

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017 comprend une perte nette de 5,2 millions de dollars et une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 4,2 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du bénéfice net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

et à la recherche et au développement. La période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017 comprend une perte nette de 12,4 millions de dollars et une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 9,7 millions de dollars pour Acasti.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 15,6 millions de dollars au 31 décembre 2018. La position de trésorerie actuelle de Neptune est suffisante pour exécuter son plan d'affaires existant.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. Détentrice d'une licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec, Neptune met à profit dans l'industrie du cannabis plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le secteur des produits naturels. Forte de cette expertise scientifique et technologique, Neptune se consacre à l'élaboration de produits novateurs destinés aux marchés canadien et mondial du cannabis. Ses activités comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clé en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimil^{MD}, et d'une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise deux mesures financières ajustées, le bénéfice sectoriel ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelé perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS lorsque le secteur est en situation de perte et le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir les résultats de la Société du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA sectoriel ajusté (ou la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS en situation de perte) et le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce que la Société estime que ces mesures fournissent de l'information pertinente sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La méthode de calcul du BAIIA sectoriel ajusté (ou de la perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA sectoriel ajusté (ou sa perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) en ajoutant les amortissements et la rémunération à base d'actions au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives. Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes, les amortissements, la charge d'impôt sur le résultat et en soustrayant le recouvrement d'impôt sur le résultat et les produits financiers nets. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions, la dépréciation sur les stocks, le profit net sur vente d'actifs, le gain sur perte de contrôle de filiale et les frais légaux liés aux règlements de redevances sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS) et du bénéfice net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, les lecteurs doivent considérer que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Détails de l'appel conférence

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 13 février 2019, à 17h00 (HNE) afin de commenter ses résultats du troisième trimestre pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018.

Date : Mercredi le 13 février 2019

Heure : 17h00, heure normale de l'est

Appel : 1-888-231-8191

No de conférence : 6499408

Webdiffusion : Une webdiffusion en direct incluant une présentation des résultats peuvent également être accessible à :

<https://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

La téléconférence sera disponible pour rediffusion peu après la fin de notre appel et ce jusqu'au 13 mars 2019. La rediffusion sera disponible en ligne et accessible à partir du site web de Neptune dans la section Investisseurs, sous le répertoire Événements et Présentations. C'est également sous ce répertoire que vous retrouverez une archive de la webdiffusion ainsi que la présentation qui s'y rattache.

Renseignements

Neptune Solutions Bien-Être
Mario Paradis
Vice-Président et Chef de la direction
financière, Neptune
1 450 687-2262, poste 236
m.paradis@neptunecorp.com

Relations avec les investisseurs
(Canada)
Pierre Boucher
MaisonBrison
1 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Relations avec les investisseurs
(États-Unis)
Carolyn Capaccio / Jody Burfening
LHA
1 212 838-3777
ccapaccio@lhai.com /
jburfening@lhai.com

Demandes des médias

Neptune Solutions Bien-Être
Caroline Lavoie
Directrice des affaires corporatives,
Neptune
1 450 687-2262, poste 254
c.lavoie@neptunecorp.com

Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹ et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2018

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 538	–		6 538
Marge brute	2 228	–		2 228
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(130)	(1 647)		(1 777)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 203)	(497)		(1 700)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	895	(2 144)		(1 249)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(2 378)	(2 378)
Produits financiers nets			31	31
Charge d'impôt sur le résultat			(62)	(62)
Perte nette				(3 658)

Rapprochement du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹

Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	895	(2 144)		
Ajouter:				
Amortissements	188	561		
Rémunération à base d'actions	126	277		
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	1 209	(1 306)		

Rapprochement de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

Perte nette				(3 658)
Ajouter (déduire):				
Amortissements				804
Produits financiers nets				(31)
Rémunération à base d'actions				900
Charge d'impôt sur le résultat				62
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				(1 923)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹ et du bénéfice net et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2017

	Nutraceutique	Cannabis	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	7 315	–	–	–	–	7 315
Marge brute	2 015	–	–	–	–	2 015
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(42)	(1 441)	(4 261)	–	581	(5 163)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(1 023)	(289)	(908)	–	–	(2 220)
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	(147)	–	–	–	–	(147)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	803	(1 730)	(5 169)	–	581	(5 515)
Gain sur perte de contrôle de filiale	–	–	–	8 783	–	8 783
Dépenses non attribuées:						
Dépenses corporatives générales et administratives	–	–	–	(1 455)	–	(1 455)
Charges financières nettes	–	–	–	(419)	–	(419)
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	(53)	–	(53)
Bénéfice net						1 341
Rapprochement du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹						
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	803	(1 730)	(5 169)	–	581	
Ajouter:						
Amortissements	186	524	670	–	(581)	
Rémunération à base d'actions	4	66	330	–	–	
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	147	–	–	–	–	
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	1 140	(1 140)	(4 169)	–	–	
Rapprochement de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹						
Bénéfice net						1 341
Ajouter (déduire):						
Amortissements						852
Charges financières nettes						419
Rémunération à base d'actions						529
Autre produit – profit net sur vente d'actifs						147
Gain sur perte de contrôle de filiale						(8 783)
Charge d'impôt sur le résultat						53
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹						(5 442)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹ et de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018

	Nutraceutique	Cannabis	Siège social	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	18 778	–		18 778
Marge brute	6 078	–		6 078
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(316)	(4 825)		(5 141)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 386)	(1 473)		(4 859)
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	2 376	(6 298)		(3 922)
Dépenses non attribuées:				
Dépenses corporatives générales et administratives			(6 561)	(6 561)
Charges financières nettes			(171)	(171)
Charge d'impôt sur le résultat			(154)	(154)
Perte nette				(10 808)
Rapprochement du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹				
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	2 376	(6 298)		
Ajouter:				
Amortissements	562	1 571		
Rémunération à base d'actions	369	802		
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	3 307	(3 925)		
Rapprochement de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Perte nette				(10 808)
Ajouter (déduire):				
Amortissements				2 291
Charges financières nettes				171
Rémunération à base d'actions				2 785
Charge d'impôt sur le résultat				154
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				(5 407)
Total des actifs ³	21 097	49 434	22 085	92 616
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placement à court terme réservé	918	–	14 725	15 643
Fonds de roulement ²	2 069	(1 366)	13 721	14 424

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

³ Les actifs sectoriels du siège social à présenter incluent la participation dans Acasti.

Rapprochement du bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives et du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹ et du bénéfice net et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017

	Nutraceutique	Cannabis	Cardiovasculaire	Siège social	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	20 640	–	–	–	–	20 640
Marge brute	4 866	–	–	–	–	4 866
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions	(780)	(1 441)	(9 592)	–	1 742	(10 071)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 950)	(289)	(2 761)	–	–	(7 000)
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	23 724	–	–	–	–	23 724
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	23 860	(1 730)	(12 353)	–	1 742	11 519
Gain sur perte de contrôle de filiale	–	–	–	8 783	–	8 783
Dépenses non attribuées:						
Dépenses corporatives générales et administratives	–	–	–	(4 324)	–	(4 324)
Charges financières nettes	–	–	–	(1 847)	–	(1 847)
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	40	–	(40)
Bénéfice net						14 091
Rapprochement du BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹						
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle) provenant des activités d'exploitation avant les dépenses corporatives	23 860	(1 730)	(12 353)	–	1 742	
Ajouter:						
Amortissements	1 630	524	2 005	–	(1 742)	
Rémunération à base d'actions	157	66	661	–	–	
Dépréciation sur les stocks	1 719	–	–	–	–	
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	(23 724)	–	–	–	–	
Frais légaux liés aux règlements de redevances	91	–	–	–	–	
BAIIA sectoriel ajusté¹ (perte d'exploitation sectorielle non conforme aux IFRS)¹	3 733	(1 140)	(9 687)	–	–	
Rapprochement de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹						
Bénéfice net						14 091
Ajouter (déduire):						
Amortissements						2 774
Charges financières nettes						1 847
Rémunération à base d'actions						1 442
Dépréciation sur les stocks						1 719
Autre produit – profit net sur vente d'actifs						(23 724)
Gain sur perte de contrôle de filiale						(8 783)
Frais légaux liés aux règlements de redevances						91
Charge d'impôt sur le résultat						40
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹						(10 503)
Total des actifs	24 636	41 381	6 079	27 661	–	99 757
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	2 395	–	–	26 191	–	28 586
Fonds de roulement ²	4 363	379	–	25 202	–	29 944

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.